

"Nous avons aussi
trouvé à Parentèle
d'autres services"



ESPACE DE RENCONTRE

lieu neutre d'exercice du droit de visite enfants
parents ou tiers.

N'hésitez pas à nous contacter,
nous vous donnerons
toutes les informations
complémentaires.

PARENTÈLE
LA MAISON DES FAMILLES

Association Le Cap



8 rue Elisée Reclus
03100 MONTLUÇON
04 70 05 62 66

20 Avenue Meunier
03000 MOULINS
04 70 05 62 66

www.parentele-allier.fr
 [parentele.allier](https://www.facebook.com/parentele.allier)
lecap.parentele@groupe-sos.org

XXI communication 04 70 03 21 00

DES SERVICES SIMPLES
D'ACCÈS ET CONFIDENTIELS

**ACCOMPAGNER
LE LIEN FAMILIAL
À TOUS LES ÂGES
DE LA VIE**



PARENTÈLE
LA MAISON DES FAMILLES
Association Le Cap - Groupe SOS

*"Notre couple va mal...
Arrêter ? Continuer ensemble ?
Oui, mais dans
de meilleures conditions...
Il faut que l'on aille
voir quelqu'un..."*



CONSEIL CONJUGAL

Bon nombre d'hommes et de femmes doivent faire face à une crise plus ou moins grave dans leur couple. Sur ce chemin vous n'êtes pas seul(e) s...

La conseillère conjugale est une professionnelle attentive, bienveillante et qualifiée qui vous reçoit individuellement ou en couple dès le premier entretien. L'objectif est de vous mener vers la compréhension et la résolution de votre crise.

*"Mon bébé
refuse de manger,
ça m'inquiète..."*

*"Elle ne m'obéit
plus, je ne sais
plus quoi faire..."*



ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Être parent ne s'appréhende pas pour tous de la même manière. Chaque parent est différent, chaque enfant ou adolescent l'est aussi. Nos psychologues spécialistes vous reçoivent en toute confidentialité.

Leur rôle est multiple :

- Accueillir vos questionnements et vos préoccupations.
- Avec vous, repérer et analyser les difficultés.
- Vous accompagner dans la recherche de vos solutions adaptées à votre situation.

*"Depuis que l'on est séparé, on est
en désaccord sur la résidence des
enfants, la pension alimentaire,
enfin sur plein de choses !"*



MÉDIATION FAMILIALE

À différentes étapes de la vie, on peut être en conflit avec des membres de notre famille. Nos médiateurs familiaux diplômés d'État agissent, dans le respect de notre éthique professionnelle, à différents niveaux :

- Favoriser le dialogue et la recherche par vous-mêmes d'issues satisfaisantes pour tous.
- Proposer l'accompagnement d'un médiateur familial neutre, impartial, qualifié et soumis aux règles de la confidentialité. Ce dernier intervient lors de conflits liés au divorce, à la séparation, à l'exercice de la coparentalité, à la prise en charge du parent âgé...
- Restaurer la communication et dépasser le conflit.